

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/.../AF/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES DESTINES A L'HOPITAL DE DEUXIME REFERENCE DE NGOZI

Date de publication : 03 / ... / 2022

Date d'ouverture des offres : 24 / ... / 2022

L'Hôpital de deuxième référence de Ngozi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres pour la fourniture sous pli fermé, pour la fourniture de **matériels informatiques** à l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué de deux lots et chaque lot doit être au complet.

Lot 1 : Ordinateurs et ses accessoires ;

Lot 2 : Stabilisateurs et matériels de réseau informatiques

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un lot, l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi considérera le soumissionnaire dont son offre est administrativement et techniquement conforme et moins disant pour chaque lot.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi au budget de l'Exercice 2022-2023.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par un avis d'Appel d'Offre Ouvert(AOO) tel que défini l'article 82 dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, l'hôpital de deuxième référence de Ngozi se réserve le droit de rejeter tout matériel présentant tout éventuel défaut lors de la réception.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 15heures 30min, Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de Direction de l'Hôpital deuxième référence de Ngozi.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et l'autre moitié au compte n°702-90063-03 ouvert à l'Interbank Burundi au nom de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée pour chaque lot est la suivante :

- Lot n°1 : 757 000 BIF
- Lot n°2 : 506 000 BIF

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES** ». Les offres sont à présenter en langue française et établies en 3 exemplaires dont un (1) original et deux (2) en copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 24/10 2022 à 10h30min. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24/10 / 2022 à 10h30min. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 24/10 /2022 à 11 heures précise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi en date et heure ci haut mentionnées ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics. Le Procès-Verbal d'ouverture doit des offres doivent être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP assiste à la

séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas le Procès-Verbal d'ouverture des offres.

11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de 120 jours (3) mois à compter à partir de la réception de la lettre de commande signe par toutes les parties.

Les matériels informatiques seront réceptionnés par une commission de réception dans l'un des magasins de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fixes (invariables) et s'entendent avec toute taxe.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : l'offre technique et de l'offre financière conforme et moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié et la garantie d'une année de fonctionnement.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des articles conformément à l'offre. Le représentant de la DNCMP doit être présent à cette séance.

La réception sera sanctionnée par un procès- verbal.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de deuxième référence de Ngozi au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Ngozi, le 29 / 07 / 2022

LE MEDECIN DIRECTEUR DEL'HOPITAL
DE DEUXIEME REFERENCE DE NGOZI

Dr Guillaume NTAWUKURIRAYO

